

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL **DU 09 JANVIER 2015**

L'an deux mille quinze, et le neuf janvier à vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur ROCHE Christian, Maire

Présents : M. ROCHE Christian, M. SOZET Jacques, Mme CHAZOT Catherinc, M. MARMEY Frédéric, M. CROS Maxime, Mme FAURIE Odile, M. CHASTAGNIER Guy, M. FOUREL Jean-Philippe, M. GACHE Raoul, Mme PANAYE Sylvia, M. NOUAILLE Olivier

Absents Excusés : M. DUMONT Éric, Mme MOURIER-DUVIGNAUD Karine, M. BERT Jean-Michel, M. OLLIVIER Frédéric,

M. OLLIVIER F. a donné pouvoir à M. MARMEY F. pour voter en son nom au cours de cette réunion.

M. DUMONT E. a donné pouvoir à M. GACHE R. pour voter en son nom au cours de cette réunion.

M. le maire ouvre la séance en souhaitant une bonne année et une bonne santé à tous les conseillers ainsi qu'à leur famille, et demande au conseil de faire une minute de silence en hommage aux journalistes civils et aux policiers décédés lors des derniers attentats terroristes à Paris.

Le compte rendu du conseil municipal du 28/11/2014 a été approuvé.

DELIBERATIONS

A - Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux Année 2015 - Eglise de Préaux - Travaux liés à la structure du bâtiment

Le maire informe le conseil municipal que des infiltrations d'eaux se produisent en cas d'intempéries, dégradant fortement l'intérieur de l'église et mettant en péril sa bonne conservation.

Les travaux projetés portent sur la réfection d'une partie de la zinguerie et le remplacement des vitrages protecteurs des vitraux de l'église de Préaux. Ceux-ci, très dégradés, menacent également les piétons circulant devant l'église (risque de chute des vitrages et éléments métalliques existants).

Cette demande de subvention concerne des travaux liés à la structure de l'église (travaux de clos et couvert).

Le maire présente au conseil municipal le plan de financement prévisionnel de l'opération, à savoir :

| DÉPENSES | MTT €. HT | RECETTES | MTTS €. HT |
|----------------------|------------------|-----------------------------|-------------------|
| Travaux sur vitraux | 31000.00 | Subventions | |
| Travaux de zinguerie | 5366.00 | * Etat DETR (50 %) | 20433.00 |
| Honoraires SPS | 1500.00 | | |
| Dépenses imprévues | 3000.00 | Fonds propres de la commune | 20433.00 |
| Total des dépenses | 40866.00 | Total des recettes | 40866.00 |

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- Approuve le projet de réfection d'une partie de la zinguerie et le remplacement des vitrages protecteurs des vitraux de l'église de Préaux
- Approuve le plan de financement prévisionnel de l'opération présenté ci-dessus
- Sollicite la dotation d'équipement des territoires ruraux pour l'année 2015
- Charge le Maire de signer tous les documents utiles se rapportant à la réalisation de cette opération.

B - Renouvellement de la Station d'Épuration -Dossier Plan d'épandage des boues

Le maire expose au conseil municipal que la société TERRALYS située à CUZIEU, Loire, est en cours de réalisation le dossier du plan d'épandage des boues de la station d'épuration de Préaux.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- Autorise le maire à déposer le dossier du plan d'épandage de la station d'épuration à la Direction Départementale des Territoires de l'Ardèche de l'Ardèche.
- Charge le maire de toutes les démarches et signatures utiles.

C - Projet de réhabilitation d'un bâtiment communal pour la création d'un nouveau centre d'incendie et de secours

Le maire fait lecture au conseil municipal du courrier du SDIS du 07 octobre 2014 concernant l'éventuel projet d'aménagement d'une partie du bâtiment technique communal pour la création d'un nouveau centre d'incendie et de secours. Le service logistique du Service départemental d'incendie et de secours de l'Ardèche (SDIS) a réalisé une étude de faisabilité en résumé :

- Besoins en termes de surface d'environ 300 m²
- Coût d'aménagement estimé entre 250000 et 300000 euros HT,

Le maire propose au conseil municipal de donner son accord au SDIS 07 pour engager l'étude de création d'un nouveau centre d'incendie et de secours à Préaux.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- donne son accord au Service départemental d'incendie et de secours de l'Ardèche pour engager l'étude de création d'un nouveau centre d'incendie et de secours à Préaux.
- Charge le maire de toutes les démarches et signatures utiles.

D - Bornage de l'emprise de deux voies en vue de leur transfert dans la voirie communale

Le maire présente au conseil municipal le devis du cabinet géomètres-experts JULIEN et Associés d'Annonay d'un montant de 905 euros HT soit 1086 euros TTC concernant l'établissement des documents fonciers pour mise en place dans la voirie communale de la voie du terrain de football et vers les résidences Vivarais habitat sans bornage avec les parcelles riveraines et sans matérialisation par des bornes OGE des emprises.

Le maire précise qu'il s'agit de régularisation d'emprises de voies existantes en vue de leur transfert dans la voirie communale.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- Approuve le devis du cabinet géomètres-experts JULIEN et Associés d'Annonay d'un montant de 905 euros HT soit 1086 euros TTC
- Charge le maire de toutes les démarches et signatures utiles.

E - Logement communal La Vicairie

Le maire présente au conseil municipal le devis de L'ART DU FER Mr CASTELLS Julien de Préaux d'un montant de 2676 euros HT concernant :

- la conception de 10 m de garde-corps sur terrasse, fixation par scellement type parisienne
- barrières de style traditionnel en carré plain de 20 * 20 et barreaudage en rond diamètre 12 mm (un barreau avec ornement sur 3)
- portillons 2/3-1/3, deux ouvrants barreaudés toute hauteur avec verrou de sol avec cylindre et serrure en applique (hauteur 1800mm *1300mm d'ouvrant)

Le maire précise que ces travaux sont nécessaires afin de sécuriser la terrasse du logement communal de La Vicairie, ainsi que son accès.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- Approuve le devis de L'ART DU FER Mr CASTELLS Julien de Préaux d'un montant de 2676 euros HT
- Charge le maire de toutes les démarches et signatures utiles.

F - SIVOM AY – OZON - Recensement des projets d'assainissement collectif

Le maire fait part au conseil municipal de la nécessité de transmettre au SIVOM Ay-Ozon les projets communaux d'assainissement collectif (station d'épuration et réseaux associés) afin que ces projets soient inscrits au nouveau Contrat Territorial 2015-2017.

Le maire propose au conseil municipal d'inscrire au nouveau Contrat Territorial 2015-2017 le projet de mise en séparatif des réseaux du village sous la route départementale 17.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- Approuve la proposition de Mr le maire d'inscrire au nouveau Contrat Territorial 2015-2017 le projet de mise en séparatif des réseaux du village sous la route départementale 17.
- Charge le maire de toutes les démarches et signatures utiles.

DIVERSES INFORMATIONS

a) Bulletin municipal 2014

Mme CHAZOT Catherine remercie tous les conseillers municipaux qui ont participé à la distribution du bulletin. Le bulletin est toujours apprécié par les habitants
Elle présente le bilan financier :

| DEPENSES | € TTC | RECETTES | € TTC | Coût pour la commune |
|-----------------------|----------------|-----------------------|----------------|-------------------------------------|
| Denis Germain | 960,00 | Sponsors | 30 * 50€ | |
| Alpha | 1864,80 | | 11 * 75€ | 825,00 |
| | | | 1 * 140€ | 140,00 |
| Total dépenses | 2824,80 | Total recettes | 2465,00 | 359,80 € |

Le maire remercie Mme CHAZOT Catherine pour le travail réalisé, ainsi que le graphiste Mr Denis GERMAIN très réactif et consciencieux.

b) Cérémonie des vœux de la communauté de communes du Val d'Ay à Préaux le vendredi 16/01/2015 18 h

Le maire informe le conseil municipal que la cérémonie des vœux de la communauté de communes du Val d'Ay aura lieu à Préaux le vendredi 16/01/2015 18 h, et que tous les conseillers sont invités.

c) Recensement population du 15/01/2015 au 14/02/2015

Le maire rappelle que le recensement population va avoir lieu pour la commune du 15/01/2015 au 14/02/2015. Il sera réalisé par Mmes FOUREL Bérénice et GIRAULT Karine.

d) Divers

- Le maire informe le conseil municipal que Mr Laurent FONFREYDE, ouvrier communal à temps plein envisage d'arrêter son emploi à la commune ou de passer à mi-temps.
Un poste va être à pourvoir (temps plein ou mi-temps cela reste à être défini) soit par un contrat aidé ou non.
- Mr SOZET fait le point sur le déneigement de décembre. Le saloir n'a pas été installé à temps. Une mauvaise appréciation du temps, malgré le soleil durant la journée la fine pellicule de neige n'a pas fondue, et au contraire a gelé, ce qui a occasionné des problèmes de circulation sur certains chemins communaux.
- Mr MARMEY Frédéric, adjoint en charge de la voirie, fait un bilan des travaux de voirie réalisés dernièrement, à savoir :
 - Réparation de la voie communale des Hubacs lieu-dit Le Soleil
 - Elargissement du Chemin rural du Mas
 - Réparation du chemin de la Balayère

Il précise que la commune a reçu les matériaux pour les travaux de récupération des eaux de pluie du lotissement de La Pugnette.

Travaux à prévoir également la levée en enrochement à Furon. Le maire charge Mr Guy CHASTAGNIER de commander les travaux de réparation de la levée de Furon à Mr Thomas FANGET TP.

Le conseil prend acte de toutes ces informations.

La séance est levée à 21 h 50

Le Maire : Christian ROCHE

